

Cela représente 1,400 millions de dollars sur sept ans, ou 200 millions de dollars par an; mais si l'on déduit de cette somme ce qui, d'après ce qu'a dit hier soir le ministre des Finances (M. Chrétien), représenterait un manque à gagner pour l'État de 560 millions de dollars—à supposer que ces subventions ne soient pas imposables—le coût annuel du programme d'économie énergétique par isolation thermique se chifferrait, pour l'ensemble du Canada, à 120 millions de dollars.

Reprenons le bill C-11. Le gouvernement a accordé 1.2 milliard de dollars en déductions fiscales et autres incitations aux sociétés et aux contribuables disposant de revenus élevés, mais il n'est pas disposé à donner plus que 120 millions de dollars aux personnes qui se consacrent à la conservation de l'énergie. Je ne puis qu'en déduire que, aux yeux de nos dirigeants, la question de la conservation de l'énergie n'est guère importante. Les ministres se moquent en fait du programme d'isolation thermique. S'il en était autrement, ils vérifieraient de très près la qualité des matériaux utilisés par les fabricants d'isolants thermiques et par les installateurs, et ne confieraient pas ce soin au simple service de contrôle d'un ministère.

Au nombre des moyens d'isolation reconnus, il aurait dû inclure les doubles fenêtres, doubles portes et doubles vitrages qui aideraient très considérablement le public. Le gouvernement aurait dû consulter les provinces sur l'augmentation des évaluations et de l'impôt qui a été prélevé du revenu des personnes qui ont participé au programme d'isolation thermique. Doit-on s'étonner que les membres de ce parti condamnent le gouvernement et ses trois ministres en particulier de leur politique sur l'habitation, la conservation et le transport? Ils ont tous les trois utilisé des méthodes impitoyables, désinvoltes et outrecuidantes.

Il ne me reste que quelques minutes et je vais en profiter. Pour adopter une politique de logement sérieuse, il nous faut établir des programmes permettant de construire des habitations à des prix raisonnables pour tous les Canadiens. Cela est réalisable, si le gouvernement veut bien faire le nécessaire pour encourager les logements subventionnés, coopératifs et les logements sans but lucratif, dans le cadre d'un programme de logements sociaux. Au lieu de payer plus de 25 p. 100, l'objectif à atteindre devrait être fixé à 20 p. 100 au plus.

Quand je pense aux difficultés auxquelles se heurtent les jeunes à l'heure actuelle pour trouver un logement, cela ne me réjouit guère. Quand je pense aux taux d'intérêt et aux sommes énormes que les gens paient et au total des versements qu'ils ont à faire pour rembourser leurs \$40,000, \$50,000 ou \$60,000 d'hypothèque, nous avons une responsabilité sociale, celle de veiller à ce que les taux d'intérêt ne dépassent pas 6 p. 100. Voilà pour le logement.

Pour ce qui est des transports, ce devrait être le secteur où le gouvernement a le moins de difficulté à créer des emplois. Il devrait allouer des millions de dollars de crédits à l'amélioration du réseau ferroviaire dans le pays en vue de mettre sur pied un système de trains de banlieue et de faciliter le déplacement des voies. Puis il faudrait adopter une politique adéquate. Nous pourrions ainsi économiser l'énergie et nous donnerions l'exemple.

En ce qui concerne le programme d'isolation thermique des maisons, il laisse beaucoup à désirer. Jusqu'ici, 3,000 subven-

tions ont été accordées aux termes de ce programme. Q'y a-t-il d'étonnant à ce que les Canadiens accusent le gouvernement de ne pas agir de façon équitable et de ne pas défendre le principe de l'égalité?

● (1512)

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, les jours d'opposition dans l'esprit du public peuvent parfois paraître comme des jours de temps perdu. Cependant, si la procédure prévoit ces jours d'opposition, c'est afin de permettre aux parlementaires d'approfondir un sujet donné, et la procédure veut que cela se fasse par une motion blâmant le gouvernement, c'est une tradition qui existe dans tous les parlements de type britannique, et comme notre Parlement a adopté cette procédure, il est normal que nous procédions ainsi mais d'une façon logique et objective. En général, les motions font l'objet de débat, ces jours d'opposition, mais ce sont des motions qui traitent d'une question bien particulière, et en général ce sont des motions sérieuses.

J'entendais au cours de la semaine, à l'occasion d'une autre journée d'opposition, un ministériel déplorer que l'opposition traite souvent de questions économiques, de chômage. Monsieur le président, on n'a pas besoin de blâmer les députés de traiter de ces questions très fréquemment, c'est le problème de l'heure, l'inflation est en train de ruiner les épargnes de ceux qui ont travaillé durement toute leur vie, l'inflation est en train d'endetter les jeunes pour le reste de leur vie, il faut en traiter de ces questions-là, pour trouver une solution, pour changer de méthode, comme on le disait dans le discours du trône. Au sujet du chômage, c'est encore la même chose. Il y a des causes à cela. L'une des conséquences de l'inflation est la suivante: dans le domaine de la construction, que nous traitons aujourd'hui, dans le domaine de l'habitation, les jeunes sont inquiets partout à travers le Canada et notamment au Québec, à Montréal.

A la suite des folies olympiques de l'an dernier, la situation est pire encore que dans le reste du Canada. Le chômage a augmenté d'une façon épouvantable parce que la construction a diminué, la construction a diminué dans ma circonscription comme ailleurs et les ouvriers spécialisés sont en chômage. Le plombier est en chômage, l'électricien est en chômage, les jeunes n'osent plus emprunter pour se fonder un foyer parce qu'ils craignent pour l'avenir. Il en coûte quatre fois la valeur d'une maison pour fonder un foyer qu'on espère stable.

Ce n'est pas parce que la politique du gouvernement dans le domaine de l'habitation n'existe pas, la Société centrale d'hypothèques et de logement a plusieurs excellents programmes, mais pour les réaliser, il faut absolument que les sociétés à but non lucratif et les particuliers dans les corporations municipales aient les deniers nécessaires pour pouvoir prendre avantage des programmes d'habitation, des programmes d'organisation de services publics d'environnement afin de faciliter l'accès à la propriété et permettre à la population d'avoir accès à la propriété sans être obligée de s'engager pour 40, 50 ou 60 ans. C'est là le défaut de notre système actuel. Monsieur le président, je donnerai tout simplement cela comme un exemple non pas dans le but de faire de la critique ou pour le plaisir d'en faire, absolument pas, mais parce que si l'on étudie la question, il faut le faire soigneusement.